

PSG : LES RESPONSABLES D'UN FICHAGE RACISTE SONT HORS LA LOI

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 8 NOVEMBRE 2018

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Le journal Mediapart révèle, ce jour, l'existence et l'utilisation d'un fichage ethnique des candidatures des jeunes footballeurs reçues au PSG.

Un tel système, qui aurait été mis en place depuis 2013 par les dirigeants du club, et qu'ils auraient laissé perdurer jusqu'en 2018, est profondément raciste et discriminatoire, avec une confusion malsaine entre aptitude physique et origine.

Au-delà de la violation flagrante des valeurs du sport, d'égalité et de respect, et des engagements affichés par le club de lutter contre le racisme et les discriminations, ces pratiques si elles sont confirmées tombent sous le coup de la loi.

C'est pourquoi la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a décidé de saisir le procureur de la République d'une plainte contre ce fichage ethnique des jeunes recrues du PSG afin d'en sanctionner les coupables et les responsabilités du club.